



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SUPREMEX ANNONCE SES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2015 ET DÉCLARE UNE AUGMENTATION DE 10% DU DIVIDENDE TRIMESTRIEL

Montréal (Québec), le 5 novembre 2015 – Supremex inc. (« Supremex » ou la « Société ») (TSX : SXP), le plus grand fabricant et distributeur canadien d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées et fournisseur de produits d'emballage et de produits spécialisés en plein essor, a annoncé ses résultats pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2015 et déclaré un dividende trimestriel.

Faits saillants du troisième trimestre :

- Produits des activités au T3 2015 en hausse de 0,6 % atteignant 32,4 millions de dollars par rapport à l'année précédente. La croissance soutenue du marché des enveloppes aux États-Unis et du marché des produits d'emballage et de produits spécialisés a permis de contrer la faiblesse du marché des enveloppes au Canada.
- BAIIA¹ et marges de BAIIA¹ stables par rapport au même trimestre de l'année précédente, à 6,6 millions de dollars, représentant 20,3 % des produits d'exploitation. En ajustant pour un gain hors trésorerie du régime de retraite de la Société lors du troisième trimestre de 2014, le BAIIA ajusté¹ a atteint 6,6 millions de dollars, une hausse de 4,6 % par rapport à 6,3 millions de dollars.
- Résultats nets en croissance de 5,7 %, atteignant 2,8 millions de dollars (ou 0,10 \$ par action) comparés à 2,6 millions de dollars (ou 0,09 \$ par action) lors du troisième trimestre de l'année précédente.
- Produits des activités provenant du marché canadien des enveloppes en baisse de 6,5 % pour atteindre 24,4 millions de dollars.
- Produits des activités provenant du marché américain des enveloppes ont continué de croître de façon significative, ayant crû de 47,6 % pour atteindre 5,5 millions de dollars.
- Produit des activités provenant du marché des produits d'emballage et des produits spécialisés a crû de 5,7 % pour atteindre 2,6 millions de dollars.
- Le conseil d'administration de la Société a approuvé un paiement de dividende trimestriel de 0,055 \$ par action, une augmentation de 10% par rapport au dernier dividende payé.

Évènements subséquents importants :

- Mise en place d'une convention de facilité de crédit garantie de premier rang renouvelable d'une durée de 5 ans pour un montant de 50 millions de dollars, remplaçant les facilités existantes et permettant d'augmenter la capacité d'emprunt.
- Acquisition de Classic Envelope Inc., un fabricant d'enveloppes et produits reliés basé au Massachusetts et desservant les grandes régions des villes de Boston et New York, étendant la portée de Supremex dans ce marché clé.

¹ Se reporter à la page 3 pour le « Rapprochement du résultat net et du BAIIA et du BAIIA ajusté » et leurs définitions.

« Depuis septembre 2014, Supremex a connu d'importants changements à son actionnariat, à son conseil d'administration ainsi qu'à son leadership. Depuis, nous avons réussi à solidifier notre position de chef de file du marché des enveloppes au Canada et nous avons misé sur des marchés clés en croissance, de façon organique et par acquisition. Nous avons ainsi livré de façon continue une croissance globale de nos produits d'exploitation, des bénéfices soutenus, généré d'importants flux de trésorerie provenant de nos opérations et créé de la valeur pour nos actionnaires, » a dit Stewart Emerson, président et chef de la direction de Supremex.

« Avec une position financière flexible et une gestion efficace de nos opérations, nous sommes bien positionnés pour tirer profit d'opportunités de croissance au sein de marchés clés. Afin de soutenir nos objectifs de création de valeur dans le contexte des défis séculaires de notre industrie, nous allons poursuivre l'exécution de notre stratégie de consolidation tout en bonifiant notre offre de produits d'emballage et de produits spécialisés, offrant une valeur ajoutée et des perspectives de croissance à long terme. Avec l'intégration de l'équipe expérimentée provenant de l'acquisition de Classic Envelope et leur réseau de distribution complémentaire, nous sommes également bien positionnés pour tirer avantage d'opportunités de croissance dans le marché américain des enveloppes, » a ajouté M. Emerson.

Résultats financiers pour le troisième trimestre de 2015

Les produits d'activités générés lors du troisième trimestre clos le 30 septembre 2015 ont atteint 32,4 millions de dollars comparativement à 32,2 millions de dollars enregistrés au cours de la période équivalente de 2014, une croissance de 0,2 million de dollars ou 0,6 %. La croissance des produits d'activités provient de l'augmentation des ventes aux États-Unis et des produits d'emballage et de spécialité, compensant la baisse du nombre d'unités provenant du marché canadien des enveloppes.

Les produits d'exploitation provenant du marché des enveloppes au Canada ont connu une décroissance de 6,5 % pour atteindre 24,4 millions de dollars. La réduction de 12,1 % du nombre d'unités vendues au pays a été atténuée par une augmentation de 6,4 % des prix moyens de vente provenant de changements dans le mix de produits vendus et par l'augmentation des prix afin de compenser les coûts plus élevés de matières premières en devise américaine.

Les produits d'exploitation provenant du marché des enveloppes aux États-Unis ont continué de croître de façon significative avec 47,6 % de croissance pour atteindre 5,5 millions de dollars. Une augmentation de 24,9 % du nombre d'unités vendues et une croissance de 18,2 % des prix moyens de vente exprimés en dollars canadiens ont entraîné ces résultats. Des changements dans l'environnement compétitif et la force de la devise américaine en font un marché de croissance intéressant pour Supremex.

Les produits d'exploitation provenant du marché des produits d'emballage et des produits spécialisés sont en hausse de 5,7 % pour atteindre 2,6 millions de dollars, avec une croissance de 9,8 % du nombre d'unités vendues.

Le BAIIA⁽¹⁾ est demeuré stable comparativement au trimestre de l'année précédente, à 6,6 millions de dollars, représentant 20,3 % des produits d'exploitation. Le BAIIA ajusté⁽¹⁾ s'est également chiffré à 6,6 millions de dollars, en hausse par rapport au BAIIA ajusté de 6,3 millions de dollars du trimestre équivalent de l'année précédente. L'amélioration au BAIIA ajusté de 4,6 % provient de la réduction des frais de vente et d'administration qui a mitigé les effets de l'appréciation de la devise américaine sur le coût des matières premières.

¹ Se reporter à la page 3 pour le « Rapprochement du résultat net et du BAIIA et du BAIIA ajusté » et leurs définitions.

Les résultats nets ont augmenté de 5,7 % ou 0,2 million de dollars pour atteindre 2,8 millions de dollars ou 0,10 \$ par action, comparativement à un résultat net de 2,6 millions de dollars équivalant à 0,09 \$ par action lors du trimestre équivalent de l'année précédente.

Au cours du trimestre, les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant variation du fonds de roulement ont atteint 5,1 millions de dollars, comparativement à 4,9 millions de dollars pour la période correspondante de l'année précédente.

Capitalisation et offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En date du 30 septembre 2015, la Société avait 28 750 967 actions ordinaires émises et en circulation. Le 2 juillet 2015, la Société a renouvelé le programme public de rachat des actions dans le cours normal des activités selon lequel elle peut racheter jusqu'à 1 435 000 actions ordinaires d'ici le 1^{er} juillet 2016. Aucun rachat d'action n'a été conclu lors du trimestre prenant fin le 30 septembre 2015.

Déclaration d'un dividende

Le conseil d'administration a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action, payable le 14 janvier 2016, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2015, désigné à titre de « dividende déterminé » pour l'application de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et toute législation provinciale semblable.

Rapprochement du résultat net et du BAIIA et du BAIIA ajusté

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2015	30 sept. 2014	30 sept. 2015	30 sept. 2014
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	2 771	2 621	12 127	8 320
Impôts sur le résultat	1 054	1 017	4 470	3 021
Frais de financement	185	501	785	1 110
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	19	—	19	6
Amortissement des immobilisations corporelles	1 016	880	2 958	2 642
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 541	1 541	4 623	4 623
BAIIA⁽¹⁾	6 586	6 560	24 982	19 722
Ajustements				
Moins : Gains résultant de la modification apportée aux régimes de retraite	—	(264)	(4 341)	(264)
Moins : Gain résultant de la modification apportée aux régimes complémentaires de retraite	—	—	(614)	—
BAIIA ajusté⁽¹⁾	6 586	6 296	20 027	19 458

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA ou BAIIA ajusté ». Le BAIIA (ou BAIIA ajusté) n'est pas une mesure conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Le BAIIA (ou BAIIA ajusté) peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Définition du BAIIA (et BAIIA ajusté) et des mesures non conformes aux IFRS

Le « BAIIA » désigne le résultat avant frais de financement, impôts sur le résultat, amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, perte à la cession d'immobilisations corporelles.

Les renvois au « BAIIA ajusté » se rapportent au BAIIA ajusté pour retirer les éléments non récurrents comme les gains résultant des modifications apportées aux régimes de retraite et aux régimes complémentaires de retraite en 2015. Supremex est d'avis que le BAIIA ajusté est une mesure couramment utilisée par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'acquitter ses charges financières.

Le BAIIA ou BAIIA ajusté ne constitue pas une mesure de rendement reconnue en vertu des IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Par conséquent, le BAIIA ou BAIIA ajusté peut ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entités. Les investisseurs sont avisés que le BAIIA ou BAIIA ajusté ne doit pas être interprété comme un substitut au résultat net établi conformément aux IFRS comme indicateur du rendement de la Société. Supremex estime que le BAIIA ou BAIIA ajusté est une mesure couramment utilisée par les lecteurs d'états financiers d'évaluer la capacité génératrice de trésorerie opérationnelle d'une entreprise et sa capacité à remplir ses résultats financiers.

Informations prospectives

Le présent communiqué contient des informations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables, notamment des énoncés concernant les prévisions du BAIIA, le rendement futur de Supremex et des énoncés semblables sur les résultats, les circonstances, le rendement ou les attentes futurs prévus. Les informations prospectives peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces informations sont fondées sur les hypothèses, attentes et estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats opérationnels, du rendement, des perspectives et occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent communiqué. Ces hypothèses, attentes et estimations sont abordées tout au long du rapport de gestion pour l'exercice 2014 et pour le trimestre clos le 30 septembre 2015.

Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et incertitudes et ne devraient pas être considérées comme étant des garanties de résultats ou de rendement futurs, et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, des prévisions ou des projections dans ces informations prospectives. Certains de ces risques et incertitudes sont : les cycles économiques, les fonds disponibles, le déclin de la consommation d'enveloppes, l'augmentation de la concurrence, la fluctuation des taux de change, l'augmentation du coût des matières premières, les risques de crédit liés aux créances clients, l'augmentation du financement des régimes de retraite de la Compagnie, les lacunes des services postaux, la fluctuation des taux d'intérêt et le risque potentiel de litige. Les incertitudes et les risques sont abordés tout au long du rapport de gestion pour l'exercice 2014, notamment à la rubrique « Facteurs de risque ». Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les énoncés prospectifs se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à ces informations prospectives, sauf si autrement requis par la législation en valeurs mobilières applicable. La Société décline expressément toute intention et décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Le rapport de gestion et les états financiers sont accessibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site web de Supremex à l'adresse www.supremex.com

À propos de Supremex

Supremex est le plus grand fabricant et distributeur au Canada d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées et un fournisseur de produits d'emballage et de produits spécialisés en plein essor. Seul fabricant national d'enveloppes au Canada, Supremex compte des installations réparties dans sept (7) provinces et deux (2) installations aux États-Unis, et emploie près de 600 employés. Avec une présence grandissante, Supremex peut efficacement fabriquer et distribuer des produits qui répondent aux exigences de sociétés importantes, des revendeurs nationaux, des organismes publics, de même que des marchands de papier, et des fournisseurs de processus et de solutions. Pour plus d'information, visitez le www.supremex.com.

-30-

Renseignements :

Benoît Crowe, CPA, CA
Vice-président, Finance
514-595-0555

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE DU 6 NOVEMBRE 2015 À 11H00 (heure de l'est)
--

Les analystes financiers et les investisseurs intéressés à participer à la conférence téléphonique sur les résultats qui aura lieu le 6 novembre 2015 à 11h00, pourront composer le (647) 427-7450 (région de Montréal) ou le 1 888 231-8191 (participants de l'Amérique du nord) quelques minutes avant le début de l'appel. Les personnes qui ne peuvent pas participer pourront écouter l'enregistrement qui sera disponible sur le site internet de la Société au www.supremex.com dans la section Investisseurs. L'appel conférence sera tenu en anglais.